

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

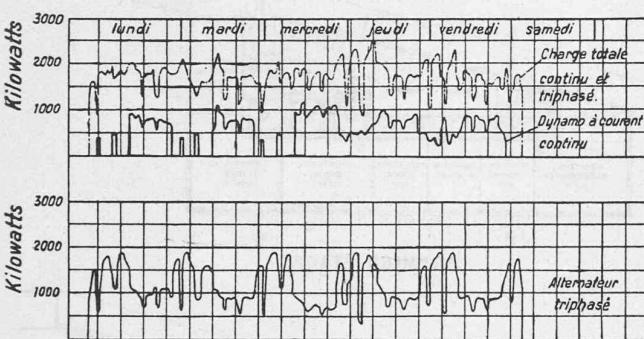
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici ensuite le diagramme relatif à un moteur Diesel de 600 HP de la Ramleh Railway Co., en Egypte, se rapportant ainsi à un groupe de traction. La charge subit des variations brusques et considérables. La charge moyenne n'est qu'une fraction de la charge maximum.

Le diagramme de charge du moteur de 160 HP des Mines de Rouina accuse des pointes de charge encore plus accentuées et de plus faible durée, produites par la marche des bennes d'extraction. De pareilles pointes de charge ne pourraient pas être fournies avec la même facilité par une turbine hydraulique comme au moyen du moteur Diesel, dont les puissantes masses volantes sont capables



Moteur Sulzer à deux temps, 2500 kw, Mess'rs Harland & Wolff, Ltd Belfast.

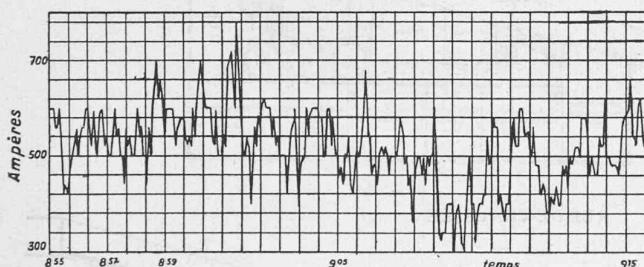
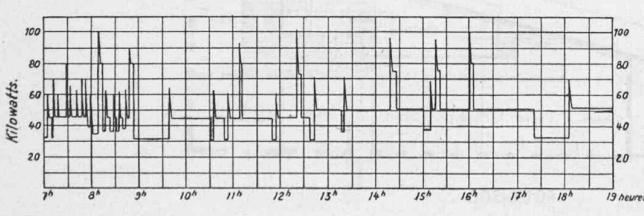
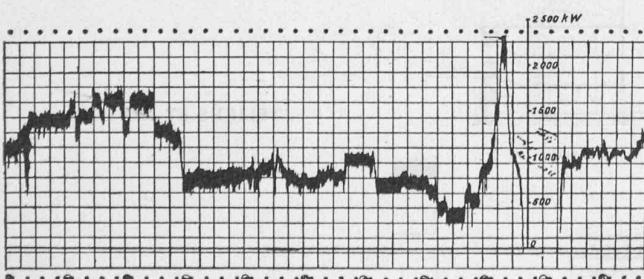


Diagramme de charge de l'usine Diesel de traction de la Ramleh Railway Co. Egypte.



Mines de Rouina. Diagramme de charge d'un moteur Diesel de 160 HP-eff.



Extrait du diagramme du kw-mètre enregistreur de la station de réserve Diesel de Lugano.

Fig. 16. — Diagrammes de charge de plusieurs moteurs Diesel.

de fournir momentanément un excédent d'énergie appréciable.

Au bas de la fig. 16, enfin, est reproduite une coupure dans la bande du kilowattmètre enregistreur de la centrale Diesel, de réserve, de Lugano. Ici il faut lire de droite à gauche. Après un arrêt prolongé, le moteur a dû être mis en marche soudainement. On voit qu'au bout d'un temps très court, il a été tout d'abord sollicité à demi-charge, puis plus tard et passagèrement à une surcharge considérable.

Ce choix de diagrammes montre nettement combien le moteur Diesel est susceptible de s'adapter aux exigences des services les plus divers.

On a essayé dans ce qui précède de montrer, dans un cadre aussi étendu que possible, que parmi les machines thermiques, le moteur Diesel est appelé à jouer un rôle en vue dans la production d'énergie en Suisse. Il est par conséquent inexact de prétendre que dans ce pays les centrales thermiques ne peuvent trouver aucune application favorable, économiquement parlant. Un examen approfondi de tous les facteurs qui sont déterminants à ce point de vue, montre au contraire que le moteur Diesel est pourvu de tous ses avantages caractéristiques, précisément dans les circonstances où la centrale hydraulique ne peut intervenir que moyennant des sacrifices financiers disproportionnés. On ne pourra donc que bénéficier en confiant au moteur Diesel la fourniture des contingents d'énergie qu'il est capable de fournir à des conditions particulièrement favorables. L'utilisation de notre houille blanche ne doit pas, pour tout cela, subir de restriction. Son exploitation n'en sera que modifiée, au profit de l'économie publique du pays.

Concours d'idées pour l'étude de bâtiments pour bureaux et ateliers à l'usage des Services industriels à Lausanne.

Extrait du rapport du Jury.

(Suite) 1

«Sous le Pont». L'idée de reculer le bâtiment de la limite nord du terrain permet un plan rectangulaire ; cette disposition qui est favorable au point de vue des façades des étages inférieurs, perd de sa qualité au 4^e étage dans la partie en porte à faux.

Les variantes corrigent cet inconvénient au prix d'un empiètement sur l'alignement fixé.

L'escalier public aurait gagné à être traité avec plus d'amplitude.

Le magasin de vente n'a pas de vitrine extérieure à portée suffisante de la voie publique.

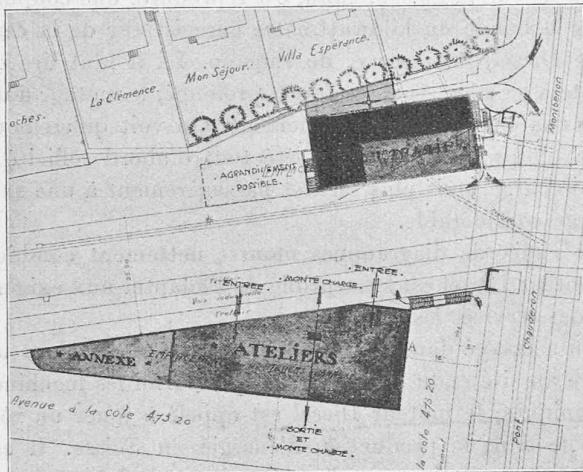
Les façades offrent peu d'intérêt, elles sont mal présentées.

Bâtiment des ateliers. Les locaux des surveillants sont composés à 70 m² chacun alors qu'il est prévu cette surface pour les trois locaux. Cette augmentation de superficie entraîne une élévation du cube et a influé sur le parti adopté. A part cette critique, la disposition paraît favorablement réalisée.

(A suivre.)

¹ Voir *Bulletin technique* du 16 septembre 1922, page 226.

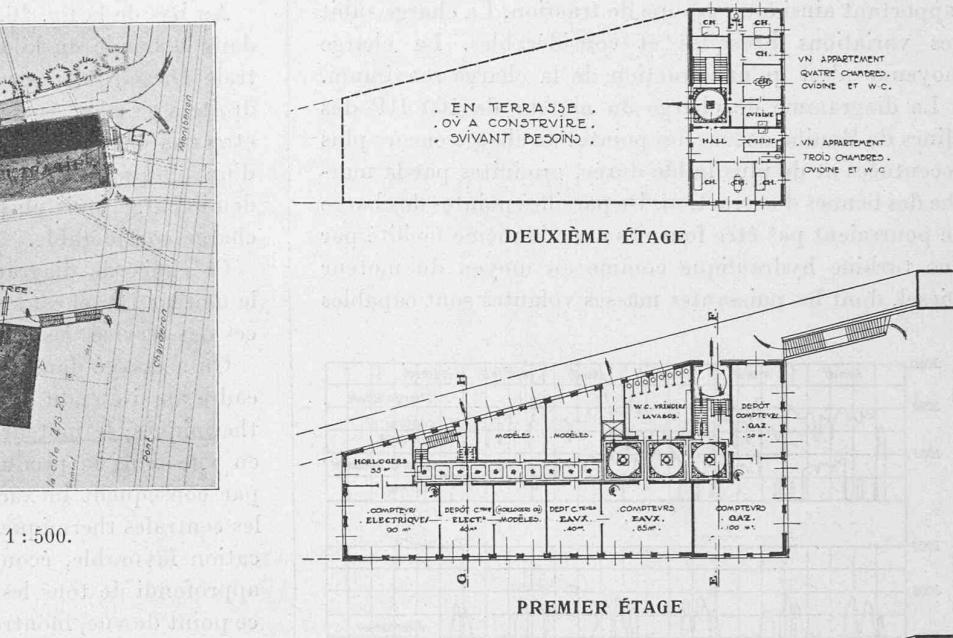
CONCOURS POUR LES BATIMENTS DES SERVICES INDUSTRIELS, A LAUSANNE



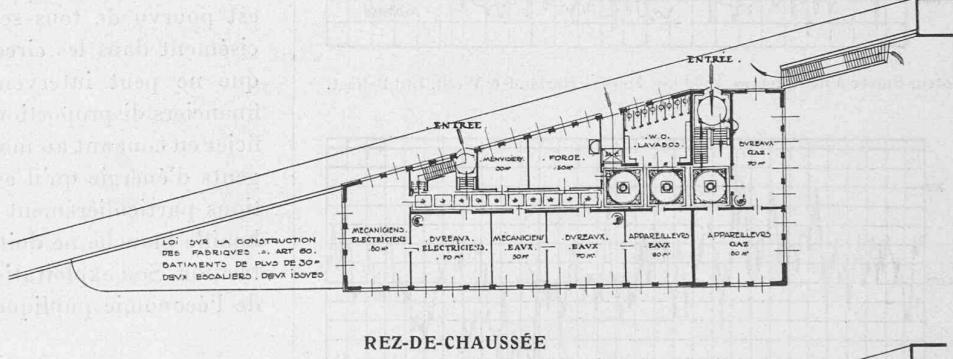
Plan de situation. — 1 : 500.

Le 1^{er} juillet 1868, l'Assemblée législative vota la loi sur les fabriques et bâtiments de la ville d'Edmonton. La ville fut alors autorisée à établir une compagnie de construction pour la construction d'un bâtiment de 100 pieds de long sur 40 pieds de large, avec un étage et un grenier, destiné à servir de bureau à la compagnie de construction. La compagnie de construction devait être composée de deux personnes, dont au moins une devait être un citoyen canadien. La compagnie devait également être composée de deux personnes, dont au moins une devait être un citoyen canadien. La compagnie devait également être composée de deux personnes, dont au moins une devait être un citoyen canadien.

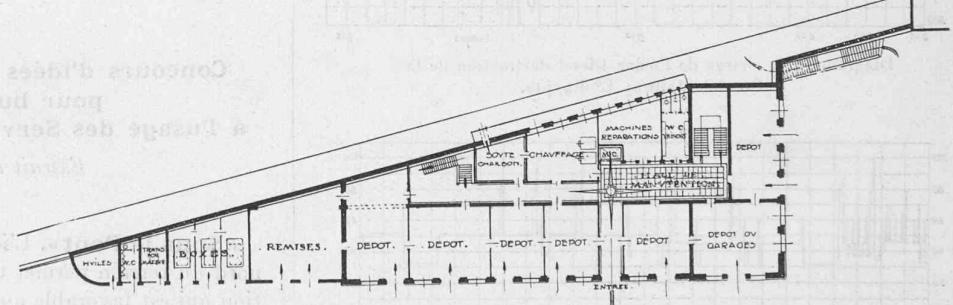
Plans,



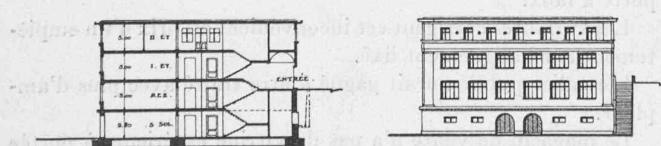
DEUXIÈME ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE



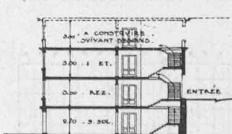
Sous-sol



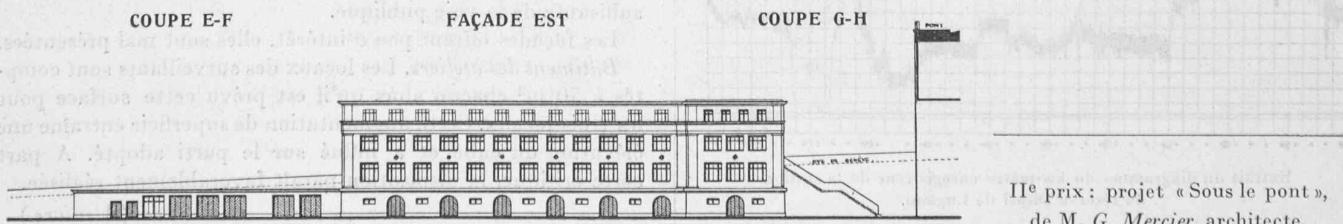
COUPE E-F



FACADE EST



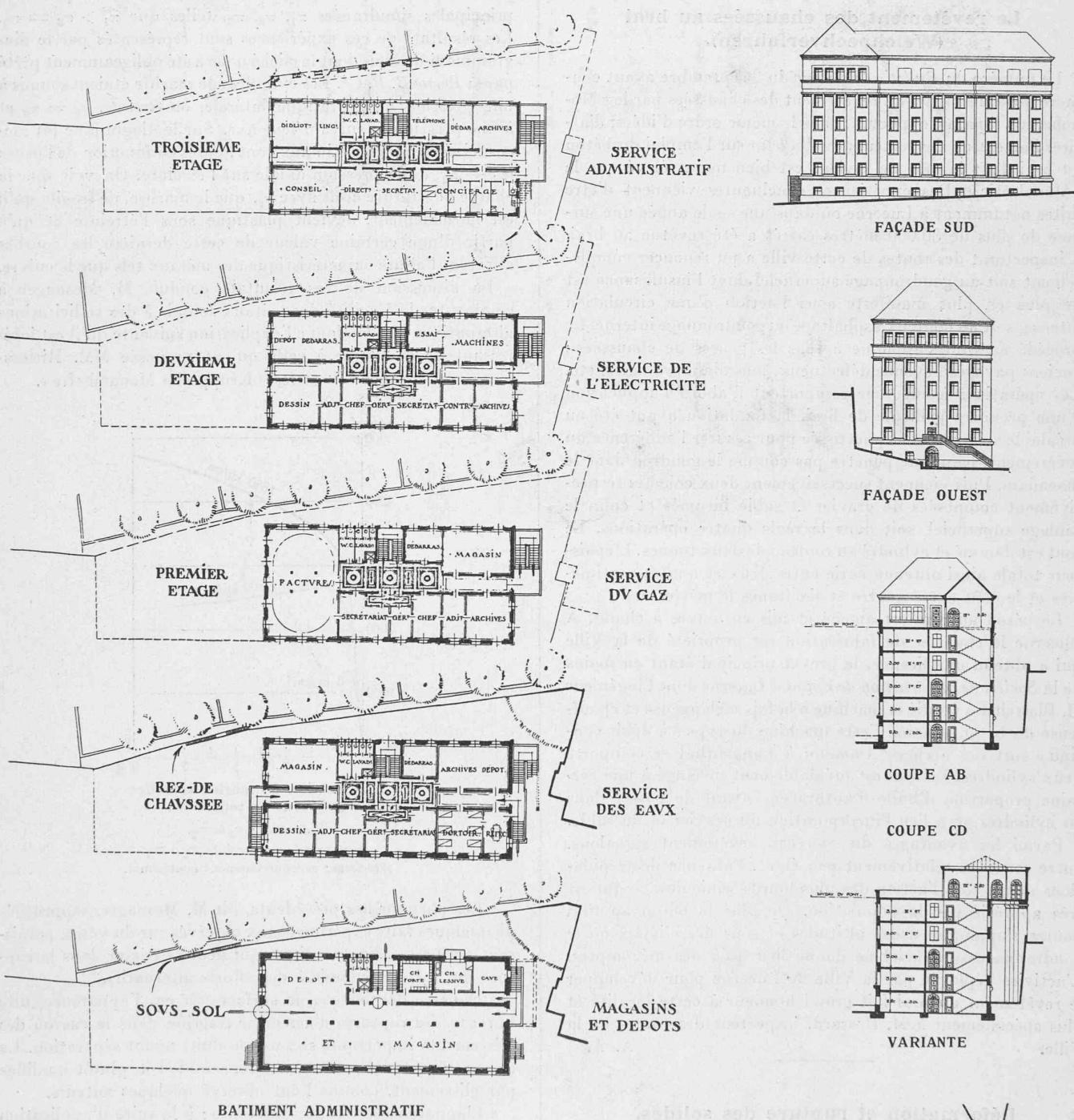
COUPE G-H



FACADE SUD

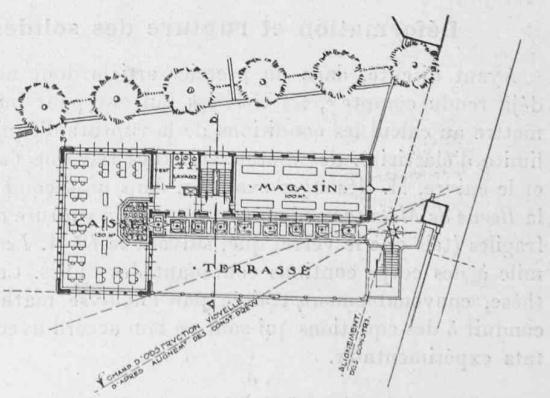
II^e prix : projet « Sous le pont »,
de M. G. Mercier, architecte,
à Lausanne.

CONCOURS POUR LES BATIMENTS DES SERVICES INDUSTRIELS, A LAUSANNE



Plans, façades et coupes. — 1 : 800.

II^e prix : projet «Sous le Pont», de M. G. Mercier, architecte, à Lausanne.



PLAN DU 4^{me} ÉTAGE